

Formation	Gardien(e) Concierge d'immeuble – Formation de base
Date	

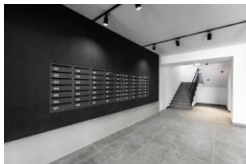
N° de référence	GCI	Observations	
Date d'envoi		Site (s)	Lausanne

1. But de la formation

Vous apprenez le métier de gardien(e) concierge d'immeuble pour assurer l'entretien des bâtiments publics et privés: écoles, centres sportifs, hôpitaux, administrations, entreprises, centres commerciaux, immeubles locatifs ...

2. Le programme

1. Introduction à la conciergerie.
2. Gestion de la relation client.
3. Outils et technologie de conciergerie.
4. Normes et éthiques professionnelle.
5. Gestions des services de conciergerie.
6. Développement des compétences en gestion.
7. Multiculturalisme et multilinguisme.
8. Gestion de crise et résolutions des. Problèmes.
9. Stratégie de marketing et networking.



Prérequis :

Niveau en Français : B1

Qualité humaine et capacité relationnelle complété par le sens du service

Vous êtes débrouillard et maîtrisez le domaine du nettoyage.

Durée – Horaire – Prix :

70 heures | Les samedis uniquement dès 09h à 16h | **1700.-**

Lieu de formation :

St François 5

1003 Lausanne

Informations complémentaires :

Toutes demandes de facilité de paiement est à faire au moment de l'inscription.

Dès validation de votre demande, nous vous ferons parvenir vos factures mensuelles ainsi que votre convocation.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Données personnelles.

Mme M. (Ecrire en majuscules, s.v.p.)

Nom

Prénom

Rue et n°

N° postal et localité

Date de naissance (././..)

N° de téléphone

Courriel

Lieu d'origine

Nationalité Permis de séjour annuel (B) Permis d'établissement (C)

J'ai pris connaissance des tarifs en vigueur, validé par délibération du comité de l'OPI.

Les frais d'écologie seront à payer à réception de la facture, auprès de la trésorerie.

Banque Post finance – IBAN CH36 0900 0000 1562 0635 8 N° DE COMPTE : 15-620635-8

Fait à Le :

Lu et approuvé, signature :

Conditions générales

1. Chaque participant est personnellement responsable du paiement de sa formation. Seules les personnes ayant payé la taxe d'inscription seront admises au cours. 2. Sur demande et avec un minimum de 80% de suivi de cours, une attestation de cours peut être délivrée dans un délai d'une année. 3. Toute annulation doit être communiquée par écrit et adressée à :

OPI Association Centre d'orientation et de formation Valentin 34/2 1004 Lausanne.

4. Frais d'annulation: toute annulation engendre des frais. Jusqu'à 15 jours ouvrables avant le début du cours : **150.-**

Passé ce délai, la taxe d'inscription est due dans sa totalité. L'OPI se réserve le droit d'annuler une formation.

Dans ce cas, la totalité de la taxe d'inscription sera remboursée.